

**Politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères
environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance et des moyens mis en œuvre
pour contribuer à la transition énergétique et écologique**

SEEDS INVEST (la Société, anciennement Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations) est une société de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui structure, gère et commercialise des produits financiers ayant pour objet d'investir dans des massifs forestiers. Ses actifs sous gestion étant à la fois dépendant du climat et constituant une partie de la solution au dérèglement climatique, la Société a à cœur de contribuer à la transition écologique et énergétique et s'inscrit dans le cadre de l'Accord de Paris.

Ce document s'inscrit dans le cadre du décret n° 2021-663 du 27 mai 2021 pris en application de l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier et LOI n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat.

Au 1^{er} janvier 2026, la réorganisation de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations s'est traduite par une réorganisation autour de 3 sociétés distinctes : SEEDS INVEST, société de gestion agréée AMF en charge des activités régulées, Société Forestière, en charge des activités de gestion forestière, d'investissement et de conseil et La Forestière, holding hébergeant le pilotage stratégique et les fonctions supports.

Le présent document concernant les données 2025, il s'applique au périmètre consolidé correspondant à l'ancienne Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Chacun des produits financiers obéissant à des règles de fonctionnement et de gestion des massifs forestiers similaires et répondant donc à des risques similaires, l'information relative aux produits sera entendue de manière non différenciée.

Classe d'actifs considérée

Les informations qui suivent concernent l'unique classe d'actifs distribuée par la Société, à savoir les parts de Groupements Forestiers d'Investissement (GFI), commercialisées exclusivement en France.

- **Part en pourcentage et montant en euros des encours ou du bilan :** Les encours sous gestion dans les FIA s'élèvent à 700 563 456,67 € (100%).

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

- **Périmètre des entités et produits financiers auxquels la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance s'applique :** Les critères environnementaux s'appliquent à l'ensemble des FIA gérés par SEEDS INVEST. Ils sont à ce titre classés « Article 8 » ou « Article 9 » (pour le GFI Symbiose) au sens du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, dit « Disclosure ».
- **Part de données estimées et de données réelles, sur le total des encours gérés :** Les données communiquées sont des données réelles.
- **Lorsqu'un échéancier est fixé, la date d'entrée en vigueur des engagements :** Pas d'échéancier, les engagements s'appliquent à tous les FIA sous gestion depuis 2021.
- **Lorsqu'une analyse quantitative est nécessaire, les méthodologies et bases de données sur lesquelles s'appuie l'analyse :** pas d'analyse quantitative nécessaire.

Informations relatives aux critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Les informations relatives aux critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance mentionnées au II de l'article L. 533-22-1 sont les suivantes :

A. Démarche générale de SEEDS INVEST

- a) *Démarche générale sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, et notamment dans la politique et stratégie d'investissement*

Adossé à La Forestière de la Caisse des Dépôts, SEEDS INVEST propose des solutions d'investissement clé en main à ses clients investisseurs particuliers et institutionnels. Grâce à une maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur – de l'acquisition d'une forêt à la commercialisation des bois récoltés – elle garantit un accompagnement personnalisé et une gestion durable du patrimoine forestier géré.

Engagée pour atténuer le réchauffement climatique et renforcer la résilience de la forêt à l'évolution des températures, SEEDS INVEST met en œuvre des pratiques de gestion forestière durables et responsables. Elle privilégie la plantation d'essences diversifiées et adaptées au climat de demain, réduit au maximum l'impact de ses interventions et contribue à la connaissance sur l'adaptation des forêts au changement climatique. En produisant du bois de qualité pour des usages à longue durée de vie, son activité permet en outre de stocker plus longtemps le carbone dans le bois et ainsi, de réduire le stock de CO₂ dans l'atmosphère.

Les risques et les opportunités liés au climat sont également pris en compte dans ses activités financières (acquisition et investissement), de manière à privilégier les projets qui peuvent avoir

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

précipitation, sécheresse totale, tempêtes, vagues de chaleur, vagues de froid, feux de forêt et humidification des sols). La politique RSE de SEEDS INVEST, déclinaison de celle du Groupe La Forestière, s'articule autour de 4 grands axes qui lui permettent de contribuer aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU (3, 6, 7, 8, 9, 12, 13, 15) :

1. Proposer à nos clients des solutions innovantes et responsables
2. Réduire notre empreinte sur l'environnement
3. Être un employeur attractif
4. S'engager au sein de la filière forêt-bois et de la Société

Cette approche globale illustre l'ambition de la Société de contribuer à la transition écologique en maximisant l'impact positif de l'actif forestier.

Prise en compte des risques dans la politique d'investissement

Les produits financiers proposés par SEEDS INVEST étant exclusivement adossés à des massifs forestiers implantés en France métropolitaine, les risques en matière de durabilité considérés sont uniquement des risques environnementaux. Il est estimé que les risques sociaux ou de gouvernance sont trop marginaux pour être pris en compte.

La première nature de risque de durabilité pesant sur l'actif « forêt » est sa sensibilité aux aléas climatiques (tempêtes, incendies, sécheresses) et biologiques (insectes ravageurs, pathologies). Le risque physique, notamment lié aux conséquences du réchauffement climatique, est susceptible d'impacter la valeur des actifs. Des événements extrêmes, dont certains sont néanmoins assurables (incendie et tempête), peuvent réduire la valeur des bois.

Pour se prémunir de ces risques de durabilité ou les atténuer, SEEDS INVEST recherche une diversification en termes d'essences, de classes d'âge et de géographies. La politique d'investissement exclut certaines zones défavorables à la production de bois (zones de trop forte pente, zones humides à protéger, côtes calcaires séchantes, zones d'exposition à des risques d'incendie fort, zones à fort impact paysager, etc.), ainsi que les zones considérées comme les plus à risque au vu du changement (Sud-Est de la France). L'ensemble des actifs est assuré contre les tempêtes et les incendies.

La Société de gestion n'investit que dans des actifs gérés ou susceptibles d'être gérés durablement, c'est-à-dire conformément à l'un des documents de gestion forestière prévus par le Code forestier (notamment un plan simple de gestion agréé par le Centre national de la

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

En 2025, le processus d'investissement s'articulait, outre l'expertise de terrain, autour d'un comité de qualification qui permettait une analyse complète de l'ensemble des caractéristiques de l'actif avec une attention particulière sur les risques de durabilité (exposition aux risques et aux aléas climatiques, qualité des sols, essences plantées et risques sanitaires éventuels, biodiversité particulière à protéger, projets « label Bas-Carbone » éventuels, etc...). Par la suite, un comité d'investissement étudie une grille d'évaluation des risques et opportunité ESG lors de chaque projet d'investissement. Ce processus d'investissement a évolué en 2026 du fait de la réorganisation des sociétés.

b) Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, sur les critères relatifs aux objectifs environnementaux pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, dit « Disclosure », les souscripteurs de parts de groupements forestiers sont informés de la prise en compte des critères relatifs aux objectifs environnementaux dans la politique et la stratégie d'investissement par une publication sur [le site internet de SEEDS INVEST](#), dans les informations précontractuelles liées aux parts sociales souscrites ainsi que dans les rapports périodiques faits aux associés.

En particulier, les informations relatives aux engagements environnementaux du GFI Symbiose sont présentées dans la brochure commerciale liée ainsi que sur la page [Linkedin](#) de SEEDS INVEST.

c) Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, et la part globale, en pourcentage, des encours sous gestion prenant en compte des critères environnementaux dans le montant total des encours gérés

L'ensemble des produits financiers commercialisés par SEEDS INVEST sont classés au titre de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit « Disclosure » à l'exception du GFI Symbiose qui est classé au titre de l'article 9 du même règlement.

d) Prise en compte des critères environnementaux dans le processus de prise de décision pour l'attribution de nouveaux mandats de gestion par les entités mentionnées aux articles L. 310-1-1-3 et L. 385-7-2 du code des assurances

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – [seeds-invest.fr](#). Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

e) *Adhésion à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères environnementaux*

Les forêts de SEEDS INVEST sont systématiquement écocertifiées PEFC	<i>PEFC certifie la gestion durable des forêts et rassemble autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt dans 55 pays à travers le monde. Depuis 20 ans, PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de 74 500 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.</i>
Le GFI Symbiose a obtenu fin 2025 pour la deuxième année consécutive le label GREENFIN, référence de l'investissement durable	<i>Créé par le ministère, le label Greenfin garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans les énergies fossiles.</i>
La Société Forestière, gestionnaire technique des forêts de SEEDS INVEST est certifiée ISO 9001 pour la gestion forestière durable	<i>Ces normes internationales ISO certifient les processus d'exploitation et de production et garantissent le respect de certaines règles de gestion tout en mesurant l'impact environnemental de ces actions.</i>

B. Moyens internes déployés par l'entité :

a) *Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères environnementaux dans la stratégie d'investissement*

- **Moyens humains** : Les stratégies ISR et RSE de SEEDS INVEST sont fixées par son Comité d'administration puis exécutées et pilotées par la Responsable RSE de La Forestière. Le pilotage des certifications environnementales des forêts et de la société

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS de gestion (ISO 9001 et PEFC) ainsi que des documents de gestion durable des forêts relèvent de la responsabilité de la Société Forestière, gestionnaire technique des forêts de SEEDS INVEST. On estime donc que la prise en compte des critères environnementaux dans la stratégie d'investissement nécessite l'équivalent de 6 personnes à temps plein.

- **Budget consacré aux données environnementales** : 0%/0€. N'existant pas de fournisseurs de données ESG spécialisés sur la forêt, SEEDS INVEST n'achète pas de données extérieures mais exploite des données produites en interne, notamment en organisant la remontée de données de terrain pour nourrir son reporting extra-financier.
- **Montant des investissements dans la recherche** : engagée pour le développement d'une nouvelle sylviculture prenant en compte les impératifs du changement climatique, la Forestière, le groupe auquel appartient SEEDS INVEST, contribue à une dizaine de projets de recherche avec un budget annuel de 100 000 € dédié à l'innovation.
- **Recours à des prestataires externes et fournisseurs de données** : SEEDS INVEST n'a pas recours en 2025 à des prestataires externes ou à des fournisseurs de données ESG.

b) Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes

Certains collaborateurs de SEEDS INVEST disposent de la formation AMF Finance Durable dont le déploiement est prévu plus largement en 2026 et 2027.

Des journées en forêt sont régulièrement organisées par le gestionnaire technique des forêts, Société Forestière, afin de permettre aux équipes de SEEDS INVEST de monter en compétence sur des sujets forestiers.

Des formations sont régulièrement dispensées aux collaborateurs de La Forestière pour renforcer la prise en compte des critères environnementaux dans la gestion forestière. On peut citer par exemple des formations sur l'Indice de Biodiversité Potentielle utilisé pour mesurer la capacité d'accueil de la biodiversité en forêt ou la formation à l'animation de la Fresque du Climat.

C. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de l'entité

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

a) *Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance, notamment des organes d'administration, de surveillance et de direction, en matière de prise de décision relatives à l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la politique et la stratégie d'investissement*

En 2025, 3 administrateurs sur 12 connaissaient plus particulièrement les sujets RSE/Développement Durable. D'autre part, l'ensemble des membres du Comité de Direction a été formé sur les enjeux ESG et les réglementations financières, notamment sur le règlement SFDR. La Fresque du Climat a été dispensée à l'ensemble des membres du Comité de d'Administration et de Direction.

b) *Inclusion dans les politiques de rémunération des informations sur la manière dont ces politiques sont adaptées à l'intégration des risques en matière de durabilité*

Les politiques de rémunération appliquées au sein de SEEDS INVEST et de La Forestière favorisent une gestion durable et responsable des forêts et visent à minimiser les risques de durabilité qui pèsent sur l'investissement. L'intégration de dimensions RSE dans les différents systèmes de rémunération permet d'accélérer la mise en œuvre d'objectifs de durabilité à différent niveau de l'entreprise.

La rémunération variable des mandataires sociaux de l'entreprise est conditionnée à hauteur de 30% à l'atteinte d'objectifs extra-financiers, les autres objectifs dépendant en partie de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts.

Ces différents objectifs sont déclinés dans ceux qui conditionnent la rémunération variable des directeurs de l'entreprise, en fonction des contraintes liées à leurs métiers respectifs. Les critères ESG représentent ainsi au minimum 10% de la rémunération variable des directeurs d'agence et 10% de celle des directeurs du siège.

Enfin, le calcul de la performance globale de l'entreprise, et par conséquent l'intéressement versé à l'ensemble des collaborateurs, dépend depuis plusieurs années de critères de durabilité à hauteur de 10% minimum.

c) *Intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le règlement interne du conseil d'administration ou de surveillance de l'entité.*

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

D. Stratégie d'engagement vis-à-vis des clients

SEEDS INVEST propose aux investisseurs et gère des produits financiers spécialisés dans la gestion de massifs forestiers, et n'investit donc pas dans des entreprises auprès desquelles il

serait possible de déployer des démarches d'engagement. En revanche, elle communique régulièrement vis-à-vis de ses clients et des distributeurs de ses produits afin de renforcer la pédagogie autour des enjeux forestiers et des objectifs de durabilité. A cette fin, elle organise régulièrement des webinaires, alimente une page LinkedIn et invite une fois par an ses associés à une visite des forêts accompagnée par un gestionnaire forestier.

E. Taxonomie européenne et aux combustibles fossiles

a) Part des encours concernant les activités en conformité avec les critères d'examen technique de la Taxonomie Européenne

0% : SEEDS INVEST dispose d'une méthodologie qui permettrait d'aligner les patrimoines à l'objectif « Atténuation du Changement Climatique » de la Taxonomie Européenne. Cette possibilité n'a pas été concrétisée du fait des coûts de reporting associés qui auraient largement renforcé les coûts de gestion.

b) Part des encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles

0% : SEEDS INVEST propose aux investisseurs et gère exclusivement des produits financiers spécialisés dans la gestion de massifs forestiers.

F. Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

a) Un objectif quantitatif à horizon 2030, revu tous les cinq ans jusqu'à horizon 2050.

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

En 2023, La Forestière a réalisé son premier bilan carbone sur les scopes 1, 2 et 3. Ce bilan a servi de point de départ à une stratégie de réduction des émissions carbone. Cependant la part des émissions indirectes (Scope 3, dépendantes de l'action d'autres acteurs) est trop importante pour atteindre un rythme de réduction qui soit conforme à la trajectoire de l'Accord de Paris. La Forestière s'engage néanmoins sur des objectifs de réduction de 12% de ses émissions totales d'ici 2030 dont 60% de réduction de ses émissions sur les scopes 1 et 2.

b) Eléments de méthodologie

L'empreinte carbone interne est calculée selon la méthode de l'ADEME, en considérant notamment les déplacements des collaborateurs et l'empreinte énergétique des bâtiments.

La trajectoire de réduction a été établie d'après la méthode « ACT pas à pas » développée sous l'égide de l'ADEME. La séquestration carbone des massifs forestiers gérés par SEEDS INVEST est calculée selon une méthodologie qui prend en compte les caractéristiques propres à chaque essence installée dans ce massif (infradensité, taux de croissance...). Cette méthodologie a été présentée et validée par EcoAct, un cabinet de conseil spécialisé dans la lutte contre le changement climatique.

G. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

- Analyse des impacts sur la biodiversité :

Par ses activités, SEEDS INVEST est amenée à renouveler certaines forêts par voie naturelle ou par plantation et donc à potentiellement influencer sur la biodiversité de ces écosystèmes et leur capacité de résilience. Cependant, la préservation de la biodiversité est dorénavant intégrée dans les pratiques de gestion. Par exemple, les chantiers de plantation intègrent désormais systématiquement plusieurs essences de manière à fournir une diversité d'habitats à la faune et la flore forestière, les pratiques de gestion sont diversifiées en fonction des contextes et des zones favorables à la biodiversité sont préservées.

Lorsqu'elle construit des routes forestières afin d'organiser l'exploitation d'une forêt, SEEDS INVEST risque de changer l'usage de la superficie concernée. Ces impacts sont cependant très limités en termes de surface. Elle contribue, à l'inverse, à la lutte contre l'artificialisation des sols en reboisant des terrains permettant une reconquête de la biodiversité. L'engagement de

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

maintenir l'état boisé participe activement au renouvellement de la ressource en bois et à la capacité de la forêt de continuer à rendre les services écosystémiques indispensables.

Ses impacts en termes de pollution des sols sont relativement faibles. Il peut s'agir d'intrants, en amont de ses activités, utilisés dans les pépinières et les vergers à graines (mais les travaux de plantation sont très rares à l'échelle d'une forêt). In situ, elle utilise des aérosols de marquage des bois, relevant de la catégorie des déchets dangereux. Le recyclage de ces aérosols est actuellement organisé à l'aide d'un prestataire externe. De l'huile de chaîne ou de circuits hydrauliques peut potentiellement être déversée en forêt à l'occasion de travaux. Elle peut être non biodégradable mais si tel est le cas, SEEDS INVEST veille à réparer les dommages occasionnés.

De plus, la gestion est adaptée à chaque contexte, faune et flore particulière de façon à respecter la séquence suivante : réduire les impacts, protéger la biodiversité en place et favoriser la biodiversité locale.

Enfin, SEEDS INVEST s'efforce d'améliorer constamment ses pratiques en proposant des nouveaux types de sylvicultures afin d'augmenter la résilience des forêts (les changements climatiques exigent une adaptation constante et rapide par rapport à l'échelle de temps de la forêt). La biodiversité est essentielle dans la quête de résilience.

- Indicateurs de suivi

Dans le cadre de ses objectifs de durabilité, le GFI Symbiose s'engage à atteindre minimum 3% de la surface en îlots de vieillissement ou de sénescence, c'est-à-dire des zones où les bois sont laissés vieillir afin de constituer une plus grande variété d'habitats pour la biodiversité.

H. Démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

a) Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques liés à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Les risques de durabilité qui pèsent sur la forêt sont identifiés et catégorisés par la Direction de la Société. Aucune priorisation n'est appliquée. Ils sont pris en compte dans la stratégie

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033



SEEDS INVEST d'investissement. Les équipes sur le terrain, coordonnées par la Société
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS Forestière, appliquent une politique de gestion qui contribue à atténuer
ces différents risques.

*b) Description des principaux risques en matière environnementale, sociale et de
qualité de gouvernance pris en compte et analysés*

Voir tableau ci-dessous.

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € -
N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle
n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles
et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille –
75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous
le n° GP-14000033

Typologie	Risques	Description	Actuel ou émergent	Exogène ou endogène	Intensité	Horizon	Occurrence	Secteur	Plan d'action
Risques physiques	Stress thermique	Dégradation de la santé des forêts et de leur productivité à cause de la multiplication des canicules	Actuel	Exogène	Forte	CT	Fréquent	France métropolitaine	- Exclusion des zones les plus à risques de la stratégie d'investissement (PACA, Europe du Sud) - Adaptation des essences lors des boisements ou des renouvellements - Recherche du maintien de l'ambiance forestière par des pratiques sylvicoles adaptées - Diversification des essences et de l'implantation géographique des massifs composant chaque portefeuille d'investissement
	Stress hydrique	Dégradation de la santé des forêts et de leur productivité à cause du manque d'eau	Actuel	Exogène	Forte	CT	Fréquent	France métropolitaine	- Exclusion des zones les plus à risques de la stratégie d'investissement - Adaptation des essences lors des boisement ou des renouvellements - Recherche du maintien de l'ambiance forestière par des pratiques sylvicoles adaptées - Diversification des essences et de l'implantation géographique des massifs composant chaque portefeuille d'investissement - Accompagnement de projets de restauration de milieux humides

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

	Tempêtes	Destruction potentielle de peuplements	Actuel	Exogène	Moyen	CT	Rare	France métropo litaine	- Dans les Landes de Gascogne, plantation de feuillus en lisières de forêt pour éviter l'effet de tourbillon du vent - Politique assurantielle fine contre le risque tempête - Orientation des lignes de reboisement selon le risque tempête - Organisation des récoltes pour limiter les risques
	Inondations / hausse du niveau des mers	Mortalité des arbres à la suite d'une inondation	Emergent	Exogène	Faible	MT	Rare	France métropo litaine	- Adaptation des essences aux stations
	Précipitations intenses	Risques d'érosion et inondation des plantations	Emergent	Exogène	Faible	MT	Rare	France métropo litaine	- Adaptation des essences aux stations - Adaptation des méthodes de renouvellement des peuplements
	Perte de biodiversité : risque de dépendance	Perte de la biodiversité floristique ou faunistique pouvant diminuer la résilience des peuplements forestiers	Actuel	Endogène	Faible	CT	Continu	France métropo litaine	Surtout un risque d'impact mais SEEDS INVEST monitore sa gestion forestière durable pour réduire ce risque (plantations et itinéraires diversifiés etc.)
	Perte de biodiversité : risque d'impact	Perte de la biodiversité floristique ou faunistique qui pourrait dégrader la résilience des	Actuel	Endogène	Moyen	CT	Continu	France métropo litaine	- Méthodes d'exploitation à faible impact en respectant les meilleures pratiques - Diversification des essences et des itinéraires forestiers - Identification des zonages environnementaux (Natura 2000, ZNIEFF type I)

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

		peuplements forestiers							- Adaptation des travaux en fonction des périodes de nidifications dans les zones Natura 2000 ou ZNIEFF de type 1 - Préservation d'îlots de vieillissement et de zones en évolution naturelle - Conservation d'arbres morts sur pied et de gros arbres vivants porteurs de micro-habitats - Mise en place de trames vertes et bleues quand c'est possible - Mesure de la biodiversité du patrimoine forestier sur certains patrimoines - Limitation maximum de l'utilisation des pesticides - Surveillance et lutte contre les espèces végétales invasives
	Feu de forêt / Incendies	Mortalité des arbres à cause de l'incendie et dégradation de la qualité des bois	Actuel	Exogène	Moyen	CT	Continu	France métropo litaine	- Exclusion des zones les plus à risques de la stratégie d'investissement si aucun aménagement ne réduit le risque - Application stricte des plans départementaux de défense des forêts contre les incendies (DFCI) - Création et entretien d'un réseau de pistes suffisant et de points d'eau DFCI
	Erosion des sols / du littoral N/A	Erosion des sols principalement dans les forêts de pente lors de l'exploitation	Actuel	Endogène	Faible	CT	Continu	France métropo litaine	- Diminution de la taille des interventions - Utilisation de cloisonnements d'exploitation

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

	Dégradation des sols N/A	Dégradation de la qualité structurelle (sensibilité au tassement) et chimique (fertilité) des sols	Actuel	Endogène	Moyen	CT	Continu	France métropolitaine	- Utilisation d'un réseau de voirie privilégié lors des travaux sylvicoles et exploitations forestières (cloisonnements...) - Interdiction d'utiliser des engins forestiers lorsque les conditions climatiques dégradent la portance du sol - Interdiction d'utilisation d'herbicide, de fongicide et limitation de l'utilisation d'engrais ou d'insecticides - Limitation de l'export de rémanents dans les zones les plus sensibles
<u>Risques de transition</u>	Réglementation	Contraintes réglementaires sur la gestion forestière qui impliquerait une baisse de la production de bois	Emergent	Exogène	Moyen	MT	Continu	France métropolitaine	- Veille continue - Représentation des intérêts de la Société au niveau national et européen par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts - SEED Invest est membre de l'association professionnelle ASFFOR en pointe sur les sujets réglementaires liés à la forêt
		Contraintes de reporting supplémentaires	Actuel	Exogène	Faible	CT	Continu	France métropolitaine	- Montée en compétence des équipes sur les enjeux de reporting extra-financier
	Marchés N/A	Comportement des consommateurs Coût des matières premières Incertitudes sur les signaux de marché	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
	Technologie N/A	Innovations bas-carbone	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033

		Incertitude des investissements et de la R&D							
	Réputation	Stigmatisation du secteur de la gestion forestière	Emergent	Exogène	Forte	CT	Fréquent	France métropolitaine	- Organisation de concertations nationale et territoriales avec les parties prenantes - Mise en place d'une procédure de collecte et de traitement des réclamations - Stratégie de communication corporate
Risques de responsabilité	Contentieux	Multiplication des contentieux dus à l'adaptation des pratiques de gestion au changement climatique	Emergent	Exogène	Faible	CT/MT	Rare	France métropolitaine	- Application des meilleures pratiques sylvicoles

SEEDS INVEST

58 bis rue La Boétie, 75008 Paris France – seeds-invest.fr. Société par actions simplifiée au capital de 3.518.694 € - N° Siren 322 019 365 R.C.S. Paris – N° T.V.A. Intracommunautaire FR90-322019365 Carte professionnelle n°CPI75012016000013476 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France pour les activités de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière – Garant : Caisse des dépôts et consignations – 56 rue de Lille – 75007 PARIS. Société de gestion de portefeuille agréée le 22 juillet 2014 par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-14000033